

Bulletin météorologique.

Washington, 20 décembre.—Indications pour la Louisiane et le Mississippi — Temps généralement beau; vent du nord.

Le pavage de la rue du Canal.

Il y a une ordonnance qui mérite l'approbation de tous les gens sages, c'est celle de M. Story, qui réclame le pavage de la rue Canal en asphalté. Tous les commerçants, tous les hommes d'affaires, tous ceux qui fréquentent cette avenue, tous des plus belles qui existent au monde, au double point de la largeur et de la longueur, sont de l'avis de M. Story.

UNE AFFAIRE D'ESPIONNAGE MILITAIRE EN 1811.

Sous la signature de M. Paul Gaulot, nous lisons dans une feuille parisienne :

Une affaire, par une infinité de points analogue à celle qui passionne aujourd'hui l'opinion publique, et qui fut, sinon la cause, du moins une des causes accessoires d'une guerre terrible pour la France, se déroula en 1811, et redevint en quelque sorte d'actualité. Elle montre que de tous temps l'espionnage militaire a été en faveur, que les gouvernements, qui le punissent non sans juste raison quand ils en sont les victimes, le cultivent et le payent largement quand ils s'en croient les bénéficiaires, et que ces agissements admis et connus de tout le monde excitent, aussitôt qu'ils sont découverts, une émotion, un trouble extraordinaires.

Depuis quelque temps le gouvernement français avait cru s'apercevoir que des avis secrets parvenaient au gouvernement russe et le renseignaient sur nos affaires militaires. Peut-être l'éveil ainsi donné venait-il de notre service d'espionnage en Russie. Quoiqu'il en fût, la chose parut assez grave pour mériter un examen plus approfondi.

Cette enquête n'était point sans présenter beaucoup de difficultés.

Les incidents du mariage manqué entre Napoléon et la sœur d'Alexandre avaient encore contribué à rendre moins cordiales et moins sincères des relations qui n'avaient été telles que pendant de courts moments déjà lointains. Le gouvernement russe ne négligeait donc aucune occasion de se renseigner sur l'état des forces françaises.

Le ministre des relations extérieures était alors Maret due de Bassano. Sa sollicitude éveillée sur ce point délicat, il fit venir le préfet de police, Pasquier, à qui il demanda de lui fournir un policier habile et sûr pour surveiller l'ambassade de Russie. Pasquier avait sous la main l'homme de confiance qu'il fallait un sieur Foudras qui avait récemment donné, dans une affaire difficile, les preuves de son adresse et de sa perspicacité.

Foudras commençait à peine à organiser sa surveillance, lorsqu'un hasard assez inattendu vint confirmer tous les soupçons. Un courrier russe fut, sous un prétexte resté inconnu, arrêté à la frontière et fouillé : on trouva sur lui des paquets expédiés à Saint-Petersbourg, lesquels, dit le préfet de police, contenaient les états les plus détaillés sur la situation et la force de tous les corps de troupes françaises en Allemagne.

L'expéditeur était un personnage fort en vue alors à Paris, M. de Czernicheff. Le général Marbot, qui à son tour de détails assez piquants, Compagnon d'enfance d'Alexandre, il devint, à l'avènement au trône de ce prince, son aide de camp. Le czar le choisit, en 1809, pour remplir au quartier général français un rôle ambigu. «L'ordre Alexandre, alors allié de Napoléon, simulaient plutôt qu'il ne faisait réellement la guerre à l'Autriche, dont l'empereur des Français venait d'envahir les Etats, nous avions vu arriver à Vienne le colonel comte de Czernicheff, dans la mission ostensible d'être l'intermédiaire de bons rapports entre Napoléon et Alexandre, mais dont le but secret était d'informer son souverain de nos succès et de nos revers, afin que celui-ci pût resserrer ou rompre son alliance avec la France, selon les circonstances.

Le favori d'Alexandre fut on ne peut mieux repa par Napoléon, dont il ne quitta pas la personne dans les revues et les courses qui précédèrent la bataille d'Essling; mais lorsque cette sanglante affaire parut décidée et qu'une grêle de boulets allait tomber au milieu de l'état-major impérial, M. de Czernicheff tourna bride promptement; puis, repassant les ponts du Danube, il alla se mettre à l'abri du péril dans le palais de Schœnbrunn, et le surlendemain de la bataille, il reprit le chemin de Saint-Petersbourg, pour aller sans doute raconter l'insuccès de notre entreprise!... Napoléon trouva le procédé fort inconvenant, et il sortit de sa bouche des lazzis piquants sur la bravoure du colonel russe.

consolée entre la France et l'Autriche, et il fut très répandu dans la haute société aussi bien que dans le monde où on s'amuse, pendant les années 1810 et 1811. Il ne parlait jamais politique, semblait uniquement absorbé par le plaisir et masquait sous ces apparences frivoles et légères, son rôle très actif pour-tant.

Il avait su se mettre en rapport avec un pauvre diable d'employé du ministère de la guerre, qui n'avait pas résisté à l'offre d'une somme considérable, une fortune pour lui, 300,000 francs. Il allait parfois chez cet individu, dissimulé sous les vêtements les plus simples, ou bien il lui donnait des rendez-vous, la nuit aux Champs-Élysées, un des endroits les plus déserts du Paris d'alors.

Cet employé copiait les états de situations présentés tous les dix jours à l'empereur sur le personnel et le matériel des armées, et les lui remettait. Le gouvernement russe était ainsi exactement informé de ce que gouvernait français.

On juge de l'émotion que causa l'ouverture des paquets saisis sur le courrier. La preuve de la trahison était là, patente, aussi bien que la preuve de la complicité de l'envoyé russe. A cette nouvelle, Napoléon qui ne se croyait guère tenu aux ménagements, prescrivit les mesures les plus sévères pour la découverte du traître français et pour l'arrestation de l'espion étranger. Mais une femme, car il rare qu'il ne s'en trouve point qui soient mêlées même à de telles aventures, une femme, dit-on, connut le péril qui menaçait le bel officier russe et aussitôt l'en avertit. M. de Czernicheff quitta Paris à l'instant même; puis, au premier relais, il changea de route, craignant que le télégraphe n'eût déjà transmis, soit à Mayence soit à Cologne, des ordres le concernant. Il gagna la frontière par une voie détournée.

Cette proie échappait donc. Mais la découverte du crime autorisait toutes les investigations. Foudras, le policier chargé de l'affaire, se transporta au domicile de M. de Czernicheff, le soir même du jour où celui-ci l'avait quitté, et il s'y livra à une perquisition minutieuse. Son attention fut attirée par un morceau de cendres qui remplissait la cheminée, et qui provenait indubitablement de papiers brûlés, précaution fort naturelle prise par le fugitif avant son départ. Le policier remua ces cendres, dans l'espoir de trouver quelque fragment non complètement consumé. La chance lui offrit quelque chose de mieux. Pour faire sa besogne plus facilement, il retira le tapis qui se trouvait devant le foyer; ce mouvement mit à découvert un billet intact, qui, jeté sans doute au feu avec les autres, avait glissé sous le tapis, et que, dans sa précipitation, M. de Czernicheff n'avait point aperçu.

Ce billet émanait, selon toutes probabilités, de celui qui fournissait les documents. Il fut apporté au ministère de la guerre; tout les chefs de bureau furent appelés pour donner leur avis sur l'auteur du billet : aucun ne reconnut l'écriture. On était fort embarrassé — la graphologie n'existait pas encore, — quand quelqu'un eut l'idée de porter le billet au maréchal Berton, prince de Neuchâtel, chef de l'état-major général de l'armée, à qui les états étaient envoyés. Le secrétaire du prince reconnut l'écriture d'un employé qui avait travaillé antérieurement dans le même bureau.

Une heure après, l'employé était amené chez le ministre de

la police : on mettait sous ses yeux le billet accusateur. Il n'eut pas même de nier, et avoua que depuis plusieurs années il faisait ce triste métier. Ebloui par la somme considérable qui lui avait été offerte, il n'avait pu résister à une telle tentation. Arrêté immédiatement, il fut jugé, condamné à mort et fusillé de temps après.

Les journaux publièrent, par ordre de l'Empereur, des articles violents contre M. de Czernicheff, articles qui visaient aussi le Tsar. «Après une telle sortie, dit le général Marbot, il ne fut plus possible de mettre la guerre en question.» Elle éclata quelques mois plus tard.



Le Général de Boisdeffre.

Il y a quelques jours, un journal de Bruxelles annonçait que les défenseurs de Dreyfus se préparaient à publier des documents émanant du général de Boisdeffre, chef d'état-major général de l'armée. D'après ces renseignements, le général de Boisdeffre aurait envoyé au commandant Esterhazy, alors à Londres, une dépêche ainsi conçue :

«N'hésitez pas à revenir à Paris. Je vous courrai quand même.

L'agence Havas communiqua à ce sujet la note que voici : Le ministre de la guerre s'empresse de communiquer à l'agence Havas la lettre suivante, qu'il vient de recevoir de M. de Boisdeffre, chef d'état-major général de l'armée :

«Paris, 4 décembre.

«Monsieur le ministre, «Certains journaux parisiens ont annoncé la prochaine publication d'un télégramme qui aurait été adressé par moi au commandant Esterhazy à Londres.

«J'ai l'honneur de vous demander d'envoyer à l'agence Havas, pour être communiqué à la presse, le note suivante :

«M. Berthillon a déclaré à un de nos confrères que personne ne lui avait posé de question à la suite de son rapport au Conseil de guerre. Cela est exact. Un silence de stupefaction avait accueilli les conclusions de l'honorable anthropomètre.

LA PRESSE. Sur l'affaire Dreyfus

L'Arrière publie une curieuse information à propos de certaine graphologie stratégique que M. Bertillon aurait produite, en décembre 1894, devant le Conseil de guerre :

M. Bertillon a déclaré à un de nos confrères que personne ne lui avait posé de question à la suite de son rapport au Conseil de guerre. Cela est exact. Un silence de stupefaction avait accueilli les conclusions de l'honorable anthropomètre.

Rien n'est, en effet, plus étrange que le rapport de M. Bertillon. Le photographe du Parquet s'était dit qu'il s'adressait à des militaires et qu'il fallait, pour être compris, leur parler leur langage.

Il avait alors eu la bizarre idée que voici : Il avait dressé son rapport. C'était un vaste redan, dont les angles saillants ou rentrants représentaient les arguments graphologiques de l'accusation ou de la défense.

«L'interieur des fortifications se dressait une touraille courbée sur laquelle étaient inscrits ces mots : Argument de Sa. Un canon de 120 figurait l'argument des g ouverts, une pièce de 135 les t.

«Hier, dit la Lanterne, a circulé, à propos de l'affaire Dreyfus, une hypothèse curieuse que nous allons rapporter sans en prendre la responsabilité; nous ferons remarquer toutefois qu'elle expliquerait bien des points encore obscurs.

«... avait une écriture ayant de frappantes analogies avec celles de Dreyfus.

«On résolut d'en tirer parti. Esterhazy fut chargé de rédiger le bordereau accusateur annonçant un envoi des pièces qui pouvaient avoir été entre les mains de Dreyfus.

«Cela fut alors arrêté : le bordereau fut produit aux débats. Ce n'était qu'un prétexte, les pièces secrètes furent montrées seulement aux juges militaires : elles étaient décisives.

«M. Esterhazy avait rempli le rôle qui lui avait été assigné. Telle est la nouvelle version que nous annonçons plus haut : nous la soumettons simplement à nos lecteurs.

«On annonce que le général Sausser, après avoir pris connaissance du rapport du général de Pellieux, a donné l'ordre de suivre l'affaire et d'informer contre M. Esterhazy, qui passe dès lors au rang de prévenu. Nous ne félicitons pas le général commandant la place de Paris d'une décision si naturelle. Dans l'état des choses et de l'opinion, aucune autre ne pouvait intervenir.

«On peut dire que le vrai drame de cette affaire commence seulement aujourd'hui, puisque des journaux éclairés et résouds commencent à s'en occuper. L'enquête dès lors va être faite dans toutes les formes, avec toutes les ressources d'information et toutes les garanties d'impartialité que prescrit ou donne le Code d'instruction criminelle.

«L'instruction que le juge enquêteur va diriger sur toutes ces choses sera, nous ne pouvons pas en douter, uniquement inspirée par le devoir de faire éclater au grand jour la vérité tout entière. Il est un point capital qui ne saurait être négligé dans cette nouvelle enquête.

«L'instruction que le juge enquêteur va diriger sur toutes ces choses sera, nous ne pouvons pas en douter, uniquement inspirée par le devoir de faire éclater au grand jour la vérité tout entière. Il est un point capital qui ne saurait être négligé dans cette nouvelle enquête.

«Les autres parties, tant du procès qui commence que de celui de Dreyfus qui a été jugé il y a bientôt trois ans. On ne doit rien devant rien pour faire sur ce point ténébreux la pleine lumière.

«Nous savons une première fois énergiquement demandé que l'on débarrassât l'examen d'une cause essentiellement individuelle, si tragique qu'elle soit, de tous les arguments passionnels, de toutes ces considérations de race, de naissance, de confession religieuse qui ne sont propres qu'à aveugler et à troubler l'esprit; il se crée une conviction a priori et sentimentale, par conséquence fanatique. Or, plus cette affaire nous émeut tous en sens divers, plus il importe de s'élever, par la puissance de la raison, au-dessus de ces émotions et d'atteindre cet état d'indépendance et de sérénité d'esprit qui permet d'apprécier la vérité des choses sans laquelle il n'y a pas d'équité.

«Le Temps a également vu M. Esterhazy après la décision prise par le général Sausser, et il en a reçu la déclaration suivante :

«Non, non ! Ne me posez pas de questions, dit-il ce serait inutile. Maintenez je ne répondrai plus à personne. Vous comprenez bien que je suis tenu à une grande réserve. Je ne suis pas, en somme, dans la position d'un prévenu volontaire.

«C'est précisément ce que nous disions il y a deux jours.

«Un joli mot d'enfant.

«Tandis que sa mère l'habille, Toto lui raconte un joli rêve tout plein d'anges, qu'il a fait pendant la nuit. Puis, en manière de conclusion :

«Les rêves, n'est-ce pas, maman, que c'est la lanterne magique du bon Dieu !

«On peut dire qu'il n'est pas banal et peut étonner un chrétien des provinces civilisées. Il n'étonne pas un bon Morbihannais.

«Saint Guirec est entouré là-bas de la considération publique et honoré de la confiance des jeunes personnes.

«Si l'épingle tient bon, le mariage a lieu dans l'année.

«—Sans doute, ma fille. Un temps qui vient, il faudra se dé-cider.

«—Elle inclina la tête. —Où aller ? soupira-t-elle.

«—C'est embarrasant, mais tu es instruite; tu parles français, tu sais lire, écrire et compter comme un maître d'école !...

«... Je peux le dire, nous sommes bien heureux de l'avoir, père Kergoz. Sans elle comment vivrait-on ?

«—Où elle t'occupe six jours par semaine. Et c'est une pièce de huit sous que tu rapportes à la maison tous les soirs.

«—Dix, père Kergoz ! Dix. Je suis augmentée. Elle m'a dit il y a deux ans :—Ma pauvre Suzanne, tu n'as pas assez pour vivre. Je te donnerai deux sous de plus, mais tu n'en parleras à personne... Et voilà que je viens de babiller... Seulement, avec vous, père Kergoz, je ne sais pas tenir ma langue, car vous êtes notre ami !...

«—Ne crains rien ! Tu sais que je garde les secrets, moi, mieux qu'un recteur, surtout ceux de ma petite Suzanne.

«—Madame de Kerdasiel me donne encore bien autre chose... Et pourtant elle n'est pas riche... Elle s'en faut... Son fils voulait même lui envoyer une partie de sa solde, mais elle le lui a bien défendu... Elle a du mal à joindre les deux bouts ensemble... C'est à peine si elle peut faire réparer ses toitures. Mais elle a pitié de l'état de ma mère.